

## PROGRAMME DE FORMATION « MAINTIEN CHAUFFEUR-PRELEVEUR »

Réf : FORMMCP V7 MAJ 01-01-2025

Objectifs de la formation			Public
1-Assurer une prise d'échantillon de lait parfaitement représentative du lait livré par les producteurs.  2-Assurer un transport des échantillons sans altération chimique ou bactériologique.  3-Démontrer aux chauffeurs-préleveurs qu'ils sont un des maillons de la chaîne depuis le prélèvement jusqu'à la facture de lait aux producteurs.  4-Apporter et rappeler aux chauffeurs-préleveurs des connaissances sur la composition et la qualité du lait.			Les chauffeurs-préleveurs de lait (vache, chèvre, brebis) ou toute personne susceptible de réaliser des prélèvements de lait ayant déjà reçu une formation initiale chauffeur-préleveur  Prérequis  Avoir suivi une formation initiale ou maintien chauffeur-préleveur dans les 5 ans qui précèdent.
Contenu et déroulement de la formation			Contexte
- Définition et composition du lait (chimie du lait et qualité bactériologique).			Contexte
<ul> <li>Présentation des paramètres analysés pour la facturation du lait à la qualité.</li> <li>Présentation générale de l'interprofession laitière et du contexte interprofessionnel (réglementation et grilles paiement du lait).</li> <li>Suivi de la chaine analytique au laboratoire (réception, analyse, validation).</li> <li>Prélèvement des échantillons, définition et modalités de prélèvements.</li> <li>Technique de prélèvement (manuel et automatique).</li> <li>Conservation des échantillons.</li> <li>Etude de l'impact de prélèvements non représentatifs sur la facture de lait des producteurs.</li> <li>Remplissage d'un bordereau.</li> <li>Présentation des contrôles externes du laboratoire Agrolab's.</li> <li>Présentation du laboratoire Agrolab's (visite du laboratoire si la formation est réalisée sur site Agrolab's).</li> </ul>			Les exigences réglementaires relatives aux modalités de paiement du lait en fonction de sa composition et de sa qualité définissent que les chauffeurs préleveurs doivent être formés aux modalités de prélèvement et de conservation des échantillons. Dans ce cadre, les formations maintien chauffeurs-préleveurs doivent être réalisées dès la 4ème année et avant la 5ème année suivant la formation chauffeur-préleveur précédente.  (§7 du Manuel CNIEL contrôles externes + Arrêté du 25/01/2019 modifiant l'arrêté du 09/11/2012)
- Questions diverses.			Modalités d'évaluation
- Vidéo projecteur, Présentation Power Point, - Film CNIEL « Sur la Route d'un Echantillon de Lait », - Film CNIEL « Les prélèvements », - Plaquette CNIEL avec la synthèse des points essentiels, - Documentation : remise d'un support de formation.		Evaluation des acquis en début et fin de formation avec analyse d'atteinte des 4 objectifs du présent programme.  A la suite de la formation, le chauffeur-préleveur est qualifié, avec délivrance d'une attestation d'assiduité de formation qui sera	
Don's at the		adressée à l'entreprise.	
Durée et lieu  Durée : 1 journée (7h) (lieu à définir)  Horaires (adaptables) : 9h -12h / 13h30- 17h30		Coût de la formation  Formation Maintien chauffeur-préleveur : 1 journée avec restauration (pour 1 personne) : 300 € (Tarif exonéré de TVA).	
Organisme de formation		Contacts Formateurs	
AGROLAB'S Siège social - 38 Rue de Salers - 15000 AURILLAC  Tél 04.71.46.82.00 - Code APE 7120B - SIREN 779 075 910 -  TVA intracommunautaire FR35779075910  Déclaré en tant qu'organisme de formation sous le n° 83 15 01329 15  Référent pédagogique formation :  Catherine DEFARGUES c.defargues@agrolabs.fr  Référent administratif formation :  Anne CHAMBON assistante.direction@agrolabs.fr  Référent handicap :  Marie GAUZENTES m.gauzentes@agrolabs.fr		Magalie SOULAN Tél: 05 62 63 14 09 m.soulan@agrolabs.fr Léa LECOQ Tél: 05 62 63 14 09 l.lecoq@agrolabs.fr  Romain DESTANNES Tél: 04 71 46 82 00 r.destannes@agrolabs.fr Laura ORLHAC Tél: 04 71 46 82 00 l.orlhac@agrolabs.fr	